



Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 8 novembre 2023 à 19 h à la Mairie de Restigné

Ordre du jour :

- Bâtiments communaux – vérifications périodiques
- Tarifs communaux 2024
- Finances – DM n°1
- Aménagement du centre bourg – contrat de maîtrise d’œuvre
- Aménagement du centre bourg – demandes de subvention et plan de financement
- Procédure de travaux d’office – mise en recouvrement des frais engagés
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :